

Autor: CHUARD CORINNE
SUISSE

PAYERNE : ENGAGEMENT POLITIQUE

Entre Vaud et Fribourg, son coeur balance

Elle se donne à fond à la chose publique et cumule les casquettes: conseillère communale radicale, membre de la Constituante, Christelle Luisier, 26 ans, en veut. Rencontre.

CORINNE CHUARD

Elle aime la chose publique et ne le cache pas. Conseillère communale radicale à Payerne depuis trois ans, membre de la Constituante vaudoise, Christelle Luisier, 26 ans, travaille également à mi-temps au sein du comité de pilotage de la Constituante fribourgeoise. Et tout cela à côté de ses activités d'assistante à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, où elle prépare une thèse de doctorat. Ouf!

Des études à l'engagement concret

Cet intérêt pour la politique, Christelle Luisier l'a puisé dans les conversations entendues tout au long de son enfance. Ses parents tenaient le Café de la Poste où la jeune Payernoise passait le plus clair de son temps: «La suite logique, c'était le droit, la voie pour arriver à la chose publique.» Sa licence en droit de l'Université de Fribourg en poche, elle s'en va une année en Allemagne suivre une formation postgrade en droit des médias.

L'engagement concret se fait un peu par hasard, lorsque les radicaux, les plus prompts, l'approchent. Aux élections communales de 1997, elle se présente pour la première fois et passe... du premier coup. «En soi, l'activité au Conseil communal est plus frustrante que celle de membre de la Constituante. Nous avons peu de marge de manoeuvre. C'est à 80% du travail d'enregistrement de choix faits en Municipalité. Mais cette prise sur la vie politique m'intéresse», affirme la présidente du groupe radical.

«C'est exceptionnel»

«L'idée de repenser les fondements d'un Etat, c'est exceptionnel!» La jeune Payernoise marque de l'enthousiasme pour son activité au sein de la Constituante vaudoise: «Nous sommes des acteurs complets, on prend la plume et on rédige des articles, commente-t-elle. C'est, indépendamment des résultats, une discussion qui doit avoir lieu pour savoir ce qui nous unit. Les principes, cela fait du bien de les redire.» Etre partie prenante du débat, «avoir une mini-influence sur notre société», voilà les ressorts de son engagement politique.

Regard d'actrice à Lausanne, et regard d'observatrice à Fribourg: depuis une année, la jeune Payernoise a participé, via le comité de pilotage, à la mise en place de la Constituante, assermentée il y a peu. Christelle Luisier a rédigé l'avant-projet de son règlement et l'un des cahiers d'idées lancés en guise de consultation des citoyens. «Le règlement vaudois prévoyait un brainstorming. A Fribourg, compare-t-elle, on sent que c'est plus cadré. Il y a la volonté d'aller à l'essentiel. Les groupes politiques jouent pleinement leur rôle et on ressent leur présence.» Si Christelle Luisier parle d'indifférence du Conseil d'Etat et du Grand Conseil à l'égard de la Constituante vaudoise, elle constate la volonté du

Gouvernement fribourgeois de travailler, ou plutôt d'assister aux débats, de marquer son intérêt.

«J'apprends tous les jours»

«Plus j'en fais et plus cela me passionne», témoigne Christelle Luisier. Et ce n'est pas des remarques du style «vous êtes jeune et jolie, mais ce n'est pas pour autant que je voterai pour une femme» qui désarçonnent la Payernoise. «J'apprends tous les jours», dit-elle, avouant avec franchise ne pas encore être une bonne oratrice. L'envie d'être prise au sérieux et le souci de bien faire les choses lui font parfois prendre à la tribune un ton que d'aucuns perçoivent comme cassant. «Peut-être, dit-elle, mais ce n'est pas voulu.»

Autour d'elle, si elle en ressent le besoin, Christelle Luisier peut faire appel à des collègues de parti «en qui j'ai confiance». Et puis, il y a deux hommes politiques qu'elle admire: le président du Parti radical vaudois Yves Christen, «une figure d'ouverture et de progrès qui a le courage de ses opinions même si elles sont à contre-courant» et Jean-Pascal Delamuraz, pour «l'image du radicalisme humaniste qu'il véhicule». Spontanément et sans s'en rendre compte, la jeune politicienne décline ce dernier verbe au présent. «C'est vrai, il est encore présent», dit-elle.

Carte d'identité Christelle Luisier

Naissance: le 27 septembre 1974.

Formation: école primaire à Martigny et Payerne, école secondaire à Payerne, gymnase à Yverdon, licence en droit à l'Université de Fribourg, puis master en droit des médias en Allemagne.

Activités: assistante à mi-temps en droit constitutionnel à l'Université de Fribourg, et membre à mi-temps du comité de pilotage de la Constituante fribourgeoise.

Hobbies: la politique, la lecture, les voyages, la gastronomie et le roller.

Un grand district de la Broye vaudoise?

AVIS DIVERGENTS L'idée ne convainc pas tout le monde.

Christelle Luisier est une fervente partisane d'un regroupement des districts. Le 29 septembre dernier, la Constituante décidait de diviser le canton en huit à douze districts. Elle en rediscutera encore en première, puis seconde lecture de cet avant-projet. Puis les citoyens auront le dernier mot. Mais la jeune Payernoise verrait d'un bon oeil les trois districts d'Avenches, de Payerne et de Moudon n'en former plus qu'un seul... histoire de peser plus

lourd dans la région. Mais cette idée ne sied pas à tout le monde. Bref tour d'horizon.

Pour la préfète d'Avenches, Denise Pignard, elle «n'est pas raisonnable». Outre la surcharge de travail que connaissent déjà aujourd'hui les préfets, elle estime aussi que, «réunis ou non, on ne pèsera pas plus lourd». Mais surtout, Denise Pignard est soucieuse d'une présence de l'Etat à Avenches, une présence qui marque «notre identité vaudoise et francophone». Le préfet de Moudon Samuel Badoux se dit, lui, «surpris de cette idée». Besoin d'une entité forte? «Je ne sais pas si nous avons besoin de nous défendre. Nous faisons déjà beaucoup de choses avec le district de la Broye fribourgeoise», souligne Samuel Badoux, qui ne voit pas pour le moment la nécessité d'un grand district de la Broye vaudoise. Quant au préfet de Payerne André Cornamusaz, il ne serait pas contre, «pour autant que l'identité broyarde ressorte du découpage». L'inconvénient? Ce serait l'étendue géographique de ce district.

«Il faut voir ce que la population va en penser», remarque la syndique d'Avenches Martine Cherbuin qui avait plutôt pensé à un district regroupant seulement Avenches et Payerne. Le syndic de Moudon Gilbert Gubler ne serait a priori pas contre le principe de grouper les districts, mais il attend de voir la réaction populaire, «plutôt négative» à ses yeux. Enfin, le syndic de Payerne Pierre Hurni, lui, a l'impression qu'une réunion des trois districts est «inélucltable», tout en prônant une répartition des tâches à l'intérieur d'un grand district. Mais, en fait, il serait plutôt favorable à une entité regroupant les trois districts de la Broye vaudoise et celui de la Broye fribourgeoise: «Je souhaiterais qu'une liberté de mouvement existe à l'intérieur du canton qui permette d'aller plus loin dans notre collaboration» et de former une «grande région»....

C. C.